



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB  
Feuille officielle suisse du commerce FOSC  
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC  
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

**Rubrique:** Communications d'entreprises  
**Sous-rubrique:** Invitation à l'assemblée générale  
**Date de publication:** SHAB 30.05.2022  
**Date d'échéance prévue:** 30.05.2023  
**Numéro de publication:** UP04-0000004384

**Entité de publication**  
GP Fiduciaire SA, Route de Frontenex 86bis, 1208 Genève

## Invitation à l'assemblée générale ordinaire de CI Com SA

**Organisation concernée:**

CI Com SA  
CHE-100.074.134  
c/o: Sogefco SA  
rue du Nant 22  
1207 Genève

**Indications concernant l'assemblée générale:**

30.06.2022, 11:00 heures, GP Fiduciaire SA  
Route de Frontenex 86bis  
1208 Genève

**Texte d'invitation/ordre du jour:**

Les actionnaires sont invités à l'assemblée générale ordinaire.

L'évolution de la pandémie restant incertaine, le Conseil d'administration a décidé, par mesure de prévention et de précaution, et conformément à la législation suisse applicable, que les actionnaires ne pourraient exercer leurs droits de vote que par l'intermédiaire du Représentant indépendant.

Toute participation physique à l'Assemblée Générale ordinaire est impossible.

## CI COM SA, Genève

Les actionnaires sont invités à l'Assemblée Générale ordinaire  
qui se tiendra le **jeudi 30 juin 2022 à 11h00**  
dans les bureaux de GP Fiduciaire SA - Route de Frontenex 86 bis - 1208 Genève

L'évolution de la pandémie restant incertaine, le Conseil d'administration a décidé, par mesure de prévention et de précaution, et conformément à la législation suisse applicable, que les actionnaires ne pourraient exercer leurs droits de vote que par l'intermédiaire du Représentant indépendant.

Toute participation physique à l'Assemblée Générale ordinaire est impossible.

### Ordre du jour et propositions du Conseil d'administration

- 1. Présentation du rapport annuel sur l'exercice clos le 31 décembre 2021 incluant le rapport de rémunération et le rapport corporate governance**
- 2. Approbation du rapport annuel, des rapports du réviseur, des comptes annuels et statutaires**  
*Le Conseil d'administration propose d'approuver les termes du rapport annuel, des rapports du réviseur et des comptes annuels et statutaires de l'exercice clos le 31 décembre 2021.*
- 3. Décharge aux membres du Conseil d'administration**  
*Le Conseil d'administration propose de donner décharge à ses membres pour l'exercice 2021.*
- 4. Affectation du résultat**  
*Le Conseil d'administration propose d'affecter le résultat de l'exercice de CHF (58 992) en report à nouveau. Après affectation du résultat de l'exercice 2021, le report à nouveau s'élèverait à CHF (21 069 456).*
- 5. Renouvellement des mandats d'administratrice et de Présidente du Conseil d'administration de Madame Valérie Gimond-Duménil**  
*Le Conseil d'administration propose de renouveler Madame Valérie Gimond-Duménil dans ses fonctions d'administratrice et de Présidente du Conseil d'administration, pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.*
- 6. Renouvellement des mandats d'administrateur et de vice-Président du Conseil d'administration de Monsieur Michel Réthoret**  
*Le Conseil d'administration propose de renouveler Monsieur Michel Réthoret dans ses fonctions d'administrateur et de vice-Président du Conseil d'administration, pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.*
- 7. Renouvellement du mandat d'administratrice de Mademoiselle Laurence Duménil**  
*Le Conseil d'administration propose de renouveler Mademoiselle Laurence Duménil dans ses fonctions d'administratrice pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.*

## 8. Rémunérations des membres du Conseil d'administration

*Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport de rémunération ainsi que le rapport du réviseur sur le rapport de rémunération et de reconduire les rémunérations en l'état pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.*

## 9. Renouvellement du mandat de membre du Comité de rémunération de Madame Valérie Gimond-Duménil

*Le Conseil d'administration propose de renouveler Madame Valérie Gimond-Duménil dans ses fonctions de membre du Comité de Rémunération pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.*

## 10. Renouvellement du mandat de membre du Comité de rémunération de Monsieur Michel Réthoret

*Le Conseil d'administration propose de renouveler Monsieur Michel Réthoret dans ses fonctions de membre du Comité de Rémunération pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.*

## 11. Renouvellement du mandat de réviseur de la société PKF CERTIFICA SA, Succursale de Genève

*Le Conseil d'administration propose de renouveler le mandat de la société PKF CERTIFICA SA, succursale de Genève, pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.*

## 12. Renouvellement du mandat de représentant indépendant de Monsieur André Magnenat

*Le Conseil d'administration propose de renouveler Monsieur André Magnenat en sa qualité de représentant indépendant de la Société pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.*

## 13. Divers

Le rapport annuel, les comptes annuels et statutaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, ainsi que les rapports de l'organe de révision peuvent être consultés dès le 30 mai 2022 au siège de la Société c/o Sogefco SA, Rue du Nant 22, 1207 Genève ; ils sont disponibles sur le site internet de la Société [www.cicomsa.com](http://www.cicomsa.com).

Chaque actionnaire peut demander qu'un exemplaire de ces documents lui soit envoyé au numéro de téléphone suivant : +41 22 737 40 00.

Les actionnaires peuvent retirer le matériel de vote jusqu'au 10 juin 2022 auprès de GP Fiduciaire SA, Route de Frontenex 86bis, Case Postale 6364, 1211 Genève 6 ou par e-mail ([info@gpfiduciaire.ch](mailto:info@gpfiduciaire.ch)), moyennant dépôt des actions ou d'une pièce d'identité justifiant leur dépôt auprès d'une banque. Les titres restent bloqués jusqu'à la fin de l'Assemblée Générale.

Selon l'article 14 des statuts, chaque actionnaire peut se faire représenter par une autre personne, actionnaire ou non. Toutefois, conformément à l'article 27 de l'Ordonnance 3 du Conseil fédéral sur les mesures destinées à lutter contre le Coronavirus (Ordonnance 3 COVID-19) et selon décision du Conseil d'administration du 23.05.2022, **les actionnaires ne peuvent exercer leurs droits que par l'intermédiaire du Représentant indépendant**, Monsieur André Magnenat, c/o Fiduciaire Sogesal Sàrl, Rue Liotard 62, 1203 Genève. Les actionnaires peuvent transmettre au Représentant indépendant leurs pouvoirs et instructions par e-mail : [a.magnenat@fiduciaire-sogesal.ch](mailto:a.magnenat@fiduciaire-sogesal.ch). Toute participation physique à l'Assemblée Générale ordinaire par les actionnaires ou par d'autres représentants est impossible. Sauf instruction expresse contraire au moment de la remise de la procuration, le droit de vote est exercé dans le sens de l'abstention.